

APPEL A PROJETS – RÉALISATION D'UNE FRESQUE

Contrat de quartier durable " Athénée" à Ixelles, Projet « Retour à la Terre »

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre du programme Bamba (Arts et Publics asbl) et du Contrat de quartier durable Athénée, Arts et Publics asbl présente ClimaX, projet proposé par Thomas Leruth.

Cet appel à projet vise spécifiquement la **réalisation d'une fresque avec pour thème : Retour à la Terre.**

Le thème choisi invite les artistes à proposer leur vision sur l'écologie et plus spécifiquement notre place et notre impact en tant qu'humain dans et sur notre environnement. Les artistes sont invités à laisser libre cours à leur imagination afin de proposer une œuvre cohérente, qu'elle soit abstraite, réaliste, dystopique ou actuelle, proposant un message d'espoir ou une réflexion plus personnelle (colère, doute...) afin de raconter au spectateur une histoire basée sur leur propre vision de la thématique proposée. Du jeune lierre a été planté le long du mur, les artistes auront la contrainte d'inclure cette donnée dans leur réalisation finale afin de laisser progressivement le lierre recouvrir le mur sur le long terme et ainsi faire partie intégrante de l'œuvre.

Les objectifs de cette intervention artistique sont les suivants :

- Enrichir le patrimoine ;
- Contribuer à rendre le quartier et la ville plus singuliers et vivants ;
- Proposer une vision artistique originale sur la thématique écologique choisie ;
- Inciter un plus grand nombre à venir visiter le parc et ses alentours ;
- Créer un dialogue avec le public sur les questions écologiques et climatiques ;
- Ouvrir une fenêtre sur la découverte de l'art urbain ;
- Offrir une plateforme d'expression à des artistes émergents en veillant à la participation de tous et toutes (homme / femme / x) ;
- Embellir le quartier et restreindre les graffitis intempestifs ;
- Améliorer la perspective sur le site choisi.

2. Objet

L'appel à projet vise la réalisation (conception et exécution) d'une intervention artistique permanente sur un mur de 65 mètres de long (voir page suivante) se mettant au service de la thématique « Retour à la Terre » tout en proposant une vision originale et créative.

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



Ixelles
Elsene



contrats de
quartiers durables
.brussels 

Deux phases distinctes :

1. Sélection de l'artiste et conception

Dans le cadre du Contrat de quartier Athénée, Arts et Publics asbl, porteur du projet et son représentant, Thomas Leruth, sont chargés de la sélection des propositions artistiques (en deux temps, voir « 6. Mode de sélection »). Arts et Publics asbl sera en charge de l'obtention du Permis d'urbanisme nécessaire à l'exécution de l'œuvre.

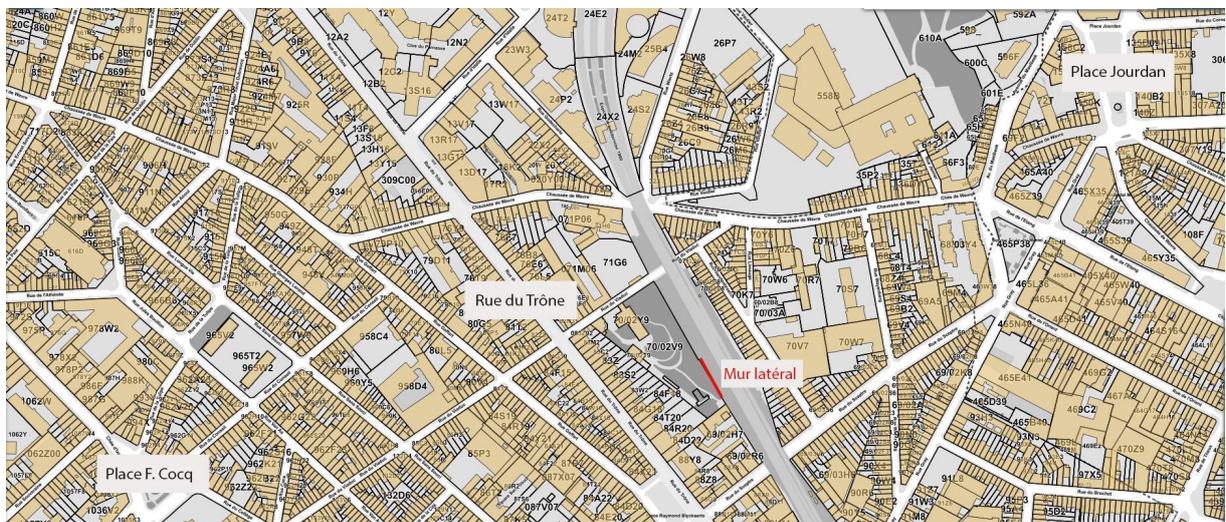
2. Exécution de l'œuvre

Une fois le projet artistique sélectionné et le permis validé, une rencontre sera organisée avec le porteur de projet, s'ensuivra la phase de réalisation.

Support :

Le support est le mur extérieur du parc Viaduc à Ixelles, passerelle longeant le chemin de fer entre les rues du Sceptre et Viaduc – ce mur appartient à la commune d'Ixelles.

La mise en œuvre de la fresque se fera sur la partie neuve du mur excluant la partie encore en friche donnant sur la rue du Viaduc. La largeur de la façade est d'environ soixante-cinq mètres et d'une hauteur de deux mètres trente.



Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441





Emplacement exact du mur

Détails et structure du mur

Vue du pont de la rue du Viaduc



Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



Ixelles
Elsene



contrats de
quartiers durables
.brussels

3. Conditions d'éligibilité

Le ou les artistes (H/F/X)

Les personnes éligibles sont les artistes et structures/collectifs artistiques ayant des compétences en réalisation de fresques murales. Les candidats doivent être en capacité de facturer, soit disposant d'un numéro de TVA, soit émargeant au code 44 du Code de la TVA explicitant des règles d'exemption, soit pouvant effectuer un contrat via une entreprise sociale de gestion administrative type Smart, Merveille...

Remise du dossier de candidature et validité :

Le dossier de candidature, daté et signé, doit être remis au plus tard le 10 mai 2021, à 12h :
Version électronique et/ou papier

- Soit par dépôt à l'adresse suivante :
Arts et Publics ASBL
203 avenue Louise - 1050 Bruxelles
à l'attention de Thomas Leruth
- Soit par envoi recommandé à la même adresse.
- Soit sur rdv. Prendre contact par mail ou au 0478 219 263.
- Soit par mail à l'adresse Thomas@artsetpublics.be avec copie à info@artsetpublics.be avec l'objet suivant : « Appel à projets – ClimaX – fresque ».

4. Contenu du dossier de candidature :

Le candidat joint à son dossier :

- a) **Le formulaire** annexé au présent appel à projet (annexe 1), dûment complété et signé.
- b) **Des références** d'intervention artistiques réalisées ou des démarches comparables des principaux intervenants ainsi qu'une succincte description de leur mission dans le cadre de l'offre remise.
- c) **Une courte note méthodologique** (1 page max.) explicitant :
 - La.les technique.s employée.s où une attention particulière sera portée aux possibilités de mise en œuvre respectueuses de l'environnement (matériaux non polluants, ...);
 - Les conditions de réalisation et le planning ;
 - L'intégration de l'œuvre dans son contexte thématique et urbanistique (connexion avec les institutions européennes entre autres). Une attention particulière sera par

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



**Ixelles
Elsene**



**contrats de
quartiers durables**
.brussels 

ailleurs portée aux artistes inscrivant leurs intentions dans le contexte historique et actuel (rue à forte dynamique associative).

- Une note développée des motivations artistiques liées à la thématique écologique proposée et son intégration dans l'espace choisi.

d) **Le chiffrage complet** de la réalisation de l'ouvrage artistique en précisant notamment les éléments suivants :

- > l'éventuelle pose d'échelles ou de praticables
- > les mesures de protection et de sécurisation du chantier, notamment du point de vue sanitaire

e) **Une esquisse/croquis au format A3 minimum et maximum A0** du projet de l'artiste ou du collectif à l'échelle et permettant d'appréhender l'œuvre dans son ensemble.

5. Phase de consultation

Durant la phase de consultation de l'appel à projets, tout candidat est libre de visiter le site par ses propres moyens à tout moment et/ou de contacter Thomas Leruth, personne de contact, aux coordonnées suivantes :

- E-mail : thomas@artsetpublics.be
- Téléphone : 0478 21 92 63

6. Mode de sélection

Un comité d'avis organisé par Arts et Publics évaluera la pertinence et la qualité des dossiers déposés.

Ce comité d'avis sera composé de :

- Thomas Leruth, initiateur du projet ;
- un(e) représentant(e) de l'asbl Arts&Publics ;
- un(e) représentant(e) du service de la Rénovation Urbaine de la commune d'Ixelles ;
- un(e) représentant(e) du service de la Culture de la commune d'Ixelles ;
- un(e) représentant(e) du Musée d'Ixelles ;
- un(e) représentant(e) du service de l'Aménagement du territoire et patrimoine de la commune d'Ixelles ;
- deux expert(e)s externes en Art urbain ;
- deux citoyen(ne)s impliqués dans les dynamiques participatives des contrats de quartier durable (Maelbeek et Athénée) ;

Les membres du comité d'avis exercent cette tâche à titre gracieux.

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



**Ixelles
Elsene**



**contrats de
quartiers durables**
.brussels 

Les critères d'évaluation suivants seront pris en compte :

- Qualité technique des références présentées dans le dossier ;
- Originalité de la vision artistique par rapport au thème « Retour à la Terre »
- Qualité esthétique et originalité de la proposition de l'œuvre artistique (Esquisse/croquis) ;
- Intégration de l'œuvre dans son contexte urbain, y compris son lien avec les différents publics du quartier ;
- Le caractère durable des matériaux utilisés.

Le comité d'avis rendra son avis motivé au Collège des Bourgmestre et Echevins qui prendra la décision finale sur base des recommandations émises. Les artistes et/ou collectifs ayant participé à l'appel à projet seront avertis de la décision par l'asbl Arts&Publics quand le Collège aura transmis sa décision.

7. Mise en œuvre et modalités de la mission

- Budget

Le budget total comprend l'ensemble des frais prévu pour la réalisation (matière première, installation, honoraires d'artistes, cession des droits image et diffusion...) et est plafonné à 4500€ (quatre mille cinq cent euros) TVA comprise.

- Délais et modalités d'exécution de la mission

- Lancement de l'appel à projets : 1^{er} avril 2021
- Clôture des candidatures : 3 mai 2021 à 17h.
- Réunion du Jury entre le 10 et le 15 mai 2021
- Rapport au Collège et décision avant le 31 mai 2021
- Réalisation de la fresque : juin 2021
- Vernissage présence des acteurs liés au projet : à définir

- Contraintes à respecter

a. Le porteur de projet dispose d'une liberté d'action pour la conception de l'œuvre tant que celle-ci :

- Ne comporte pas de messages haineux ou discriminatoires ;
- Ne contient pas d'évocation à caractère religieux ou partisan ;
- Ne contient pas une marque protégée ou un quelconque message publicitaire ;
- N'utilise pas le droit d'un tiers sans son autorisation.

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



**Ixelles
Elsene**



**contrats de
quartiers durables**
.brussels 

- b. L'intervention artistique doit être conçue pour s'inscrire durablement dans l'espace public. Par conséquent, des techniques et des matériaux durables assurant des qualités d'entretien et de maintenance aisés devront être utilisés. De même, le choix des matériaux garantira la pérennité et la stabilité physique dans le temps de l'œuvre.
- c. Le porteur de projet devra se conformer aux obligations en matière de sécurité et de santé des travailleurs telles que définies, en particulier, par l'arrêté royal du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles. En particulier, et le cas échéant, il prendra toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la coordination du chantier en matière de sécurité et de santé, notamment sanitaire.

8. Paiements

L'asbl Arts et Publics établira une convention avec le candidat choisi ou lui adressera un bon de commande et sera responsable des paiements qui interviendront au plus tard 30 jours après l'émission de la facture.

Pour la proposition artistique retenue, une réunion sera organisée avec l'artiste ou le collectif afin d'organiser les modalités de paiements.

Le paiement se fera en deux fois selon les modalités explicitées ci-après :

- 50% pour les débuts de la réalisation de l'œuvre (achat de matériel)
- 50% à la livraison de l'œuvre dans son entièreté.

9. Droits d'auteur

L'artiste sélectionné conserve la propriété intellectuelle de son travail dans la mesure décrite ci-après.

L'œuvre produite devient la propriété de la Commune d'Ixelles.

Il peut en être fait usage dans des expositions ou des publications avec la mention de ou des artistes, par la Commune d'Ixelles et par les organisateurs de l'appel à projets, soit l'asbl. Arts & Publics.

Le(s) artiste(s) cède(nt) l'ensemble de droits patrimoniaux, présents ou futurs, ainsi que le droit de divulgation et d'intégrité.

Cette cession est opérée à titre onéreux, le paiement consistant uniquement dans la rémunération accordée dans le cadre du présent appel à projets.

La cession porte plus précisément sur le droit de reproduction et de communication, à savoir le droit de reproduire, totalement ou partiellement, de l'œuvre par toute technique et sur tout support, tant papier, analogique que numérique et de communiquer cette reproduction par toute technique de communication en ce compris la communication par câble (internet, etc.).

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



Ixelles
Elsene



contrats de
quartiers durables
.brussels 

La présente emporte également cession du droit d'adaptation des documents précités sous toutes les formes et sur tous les supports, avec pour seules limites la mention de la paternité de l'œuvre du ou des artistes.

Ces droits sont cédés pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle relatifs à l'œuvre et pour l'étendue géographique suivante : le monde entier.

Le ou les artistes conservent leur droit à la paternité et à voir leur noms apparaître sur tous documents relatifs au projet.



**Ixelles
Elsene**



**contrats de
quartiers durables**
.brussels 

Annexe 1 - Formulaire de candidature

Je soussigné(e)

Personne physique

M/Mme – Prénom :

Nom :

Nationalité :

Adresse :

N° : Bte :

Code postal : Localité :

Pays :

GSM : Téléphone :

Email :

Numéro de TVA éventuel:

Personne morale

Nom :

Forme juridique : Nationalité :

N° d'entreprise :

Service :

Adresse siège social :

.....

N° : Bte :

Code postal : Localité :

Pays :

Prénom du représentant : Nom du représentant :

.....

En qualité de : Nationalité :

GSM : Téléphone :

Email :

Arts & Publics asbl | Avenue Louise 203 – 1050 Ixelles | www.artsetpublics.be | info@artsetpublics.be

Arts & Publics ASBL — Numéro d'entreprise : 845-440-023 — RPM : Bruxelles — Banque : BE88 0016 7033 4441



Ixelles
Elsene



contrats de
quartiers durables
.brussels

S'engage, après avoir pris connaissance des différentes clauses de l'appel à projet, à exécuter la mission pour un montant de EUR TTC. (à écrire en toutes lettres)

Les paiements seront valablement opérés par virement

Au compte numéro IBAN :.....

Ouvert auprès de l'établissement financier

.....

Au nom de

.....

Date et Signature : *Précédées de la mention « Lu et approuvé ».*

